## TABLE METHODIQUE

ьe

# TOME PREMIER.

INTRODUCTION.	V.
Chapitre premier. — Du droit criminet, du droit pénat et de la justice répressive.	
I. Du droit criminel	1
II. Du droit pénal	į
III. De la justice répressive.	ç
CHAPITRE II De la science du droit pénal.	
I. Origine de la science pénale	12
II. Développement de la science pénale	
TITRE PRELIMINAIRE. — DES BASES PELLOSOPRIQUES DU DROIT PÉNAL.	-,
CHAPITAE PRIMIER Les théories penales.	
J. Observations générales.	•
11. Les théories fondées sur le contrat social	
III. Appréciation des théories fondées sur le contrat social	
IV. Les théories qui considèrent le droit de punir comme un éléme	
naturel de la souveraine puissance	
V. Les théories absolues	
VI. Appréciation des théories absolues	
VII. Les théories relatives	
VIII. Appréciation générale des théories relatives	41
IX. Appréciation des diverses théories relatives.	44
X. Les théories mixtes	48
CHAPITAL II Fondement du droit de punir.	
t. De la peine considérée comme moyen de protection sociale	50
II. Efficacité de la peine	54
III. Nécessité de la peine	56

ĸ	CO	
IJ	OZ.	

#### TABLE MÉTHODIQUE.

							N•s
IV. Légitimité intrinsèque de la peine			٠	٠			6f
V. Le droit de punir appartient à la Société.	•		٠	•	•	٠	63
Chaptree III. — Notions fondamentales du droit pénac							
I. La toi pénale			٠				67
II. Le délit	,		•	:			69
III. La peine.							71
Chaptere IV. — Principes fondamentaux du droit péna	ıl						
I. Des fois pénales							75
II. Des délits							77
III. Des peines							80
IV. Les poines doivent être efficaces							81
•				-			84
VI. Les peines doivent être justes en elles-mêm							83
VII. De la justice dans le choix des peines							86
VIII. De la justice dans l'application des peines .							88
CHAPITRE PREMIER. — Du droit pénal commun.  Section première. — Du droit pénal en Belgique al ce pays à la France.  L. Sources du droit pénal. En théorie	սգ ո	<i>t ti</i>	1 m	iten: -	ion	de	92
II. Sources du droit pénal. En pratique							93
Section II. — Du droit pénal en France.							
<ol> <li>Du droit pénal français avant la révolution</li> </ol>	de	178	39				99
II. Du droit pénal français sous la république							102
III. Du droit pénal sous l'empire							106
Section III. — Du droit pénal en Belgique dep	uis	qu	e ce	pa	y# ·	es t	
séparé de la France.							
<ol> <li>Des changements introduits dans la législa</li> </ol>	tio	n <b>p</b>	én	ale	fra	n-	
çaise							110
II. Le Code pénal belge							112
CHAPITRE II. — Du droit pénal particulier.							
<ol> <li>De l'objet et du caractère de ce droit. , ,</li> </ol>							115
							117
III. Des principes de droit commun applicable	s a	ux	in	fra	ctio	ns	
spéciales							118
IV. Des lois particulières, antérieures au Code p	én	ı			-		122
V Dos désents impérieur							107

table methodique.	909
	Ner
VI. Des arrêtés et règlements généraux, provinciaux et comme	-1
RAUX	
VII. Des lois militaires	
VIII. Du nouveau Code pénal pour l'armée	
IX. Des rapports entre le Code pénsi ordinaire et le Code pén	
militaire	. 139
TITRE 11. — DE L'INTERPRÉTATION ET DE L'APPLICATION DES LOIS PÉNALE	
Силентив риемики. — Des principes relatifs à l'interprétation et à l'ap	
plication des lois pénales	. 142
Section première. — De l'interprétation des lois pénales.	
l. De l'interprétation authentique	. 143
	. 145
	. 146
	. 147
	. 149
• •	150
II. De l'application extensive ou analogique	
III. De la différence qui sépare l'application analogique	
l'interprétation extensive des lois	
Charling II. — Des autorités qui concourent à l'application des le	18
pénales	. 153
Section première. — De la police judiciaire.	
1. Notion de la police judiciaire	. 154
II. Des officiers de police judiciaire	
III. Des attributions du procureur du roi et du juge d'instru	c-
tion	. 156
Section II Des juridictions d'instruction.	
I. But de ces juridictions	. 159
11. Attributions des juridictions d'instruction	. 160
	. 162
	. 163
	. 166
	. 169
Section IV Du ministère public.	
I. Des fonctions du ministère public.	. 171
II. Des officiers du ministère public	. 172
TITRE III. — De la force obligatoire des lois pénales.	
Chapitre premier De la force obligatoire des lois pénales p	ar
rapport aux personnes.	
I. De la force obligatoire des lois penales ordinaires	. 173
II. De la force obligatoire des lois militaires en temps de paix.	. 175
III. De la force obligatoire des lois militaires en temps de guerre	

TABLE	MÉTRODIQUE.
-------	-------------

	Nos
CHAPITRE II De la force obligatoire des lois pénales par rapport au	
temps	179
Section première Règles générales.	
I. Indication et fondement de ces règles	180
II. Des lois nouvelles qui augmentent ou diminuent le nombre	
des faits punissables	182
III. Des lois nouvelle qui modifient les peinesé dictées par des	
lois antérieures	184
IV. De la non-rétroactivité des lois pénales par rapport aux faits	
irrévocablement jugés	186
V. De la rétroactivité des lois interprétatives	187
Section II Règles particulières	189
1. De la gravité relative des diverses espèces de peines	190
II. De la gravité relative des peines de même espèce	192
III. De la gravité des peincs de même espèce. (Suite)	195
IV. De l'influence de la rétroactivité des lois pénales sur la pro-	
cedure	197
V. De l'effet, quant au temps, des lois relatives à l'exécution des	
peines	199
CHAPITRE III De la force obligatoire des lois pénales par rapport au	
territoire.	
Section première De la force obligatoire des lois pénales dans	
l'étendue du territoire.	
1. Principe de la puissance territoriale des lois répressives	201
II. De l'immunité accordée à certaines personnes	
III. Des infractions commises sur le territoire par des agents	
diplomatiques	207
IV. Des personnes et des choses qui participent à l'immunité de	
juridiction	
V. Des infractions commises sur le territoire par des consuls	212
VI. Des infractions commises à bord des navires	213
VII. Des infractions commises par les hommes de l'équipage d'un	
navire entré dans les eaux d'un autre Etat	215
Section II De la force obligatoire des lois pénales hors du	
territoire.	
territoire. Anticle parmira. — Principes généraux.	
• •	218
11 200 41101303 411201123	
22. 220 /1417   11114-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1	
III. Applications des principes	998
IV. Restrictions	
Arricle 11. De la puissance extraterritoriale des tois penales veryes.  1. Observations préliminaires.	230
1. Observations preliminaires	200

		565
		N۰
II. Droit commun		
III. Des infractions commises au dehors par des Belges con		
Belgique ou contre un État étranger		. 23
IV. Des infractions commises à l'extérieur par des Belges		
des Belges ou contre des étrangers	•	. 23
V. Des infractions commises hors du territoire par des étra		
VI. Dispositions communes aux diverses hypothèses	٠	. 238
VII. Règles particulières		. 24
VIII. Droit spécial		. 24
Section III. — Des infractions commises sur deux territoires.		
I. Observation générale		. 247
II. Des faits qui constituent des délits distincts		. 24
III. Des faits qui ne forment qu'un seul délit		. 24
CHAPITRE IV De quelles manières les lois pénales cessent	d'él	re
obligatoires		. 25
I. De l'abrogation expresse des lois pénales		. 25
H. De l'abrogation tacite		. 25
III. Du changement des circonstances		25
IV. De la désuétude		. 230
TRE PREMIER. — DE LA NATURE ET DES CONDITIONS DE L'INFRACTIO	N.	
Chapital Pasmier. — Notion et étéments de l'infraction.		
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 25
CHAPITRE PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  I. Notion de l'infraction		. 26
CHAPITRE PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26
CHAPITRE PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  I. Notion de l'infraction		. 26 . 26
CHAPITRE PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 26
CHAPITRE PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 26 . 27
CHAPITRE PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 26 . 27
CHAPITRE PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 26 . 27
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 27 . 27 . 28
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 27 . 27 . 28
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 266 . 266 . 266 . 277 . 28
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 27 . 27 . 28 . 28
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 27 . 27 . 28 . 28
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 27 . 27 . 28 . 28
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 26 . 26 . 26 . 27 . 27 . 28 . 28 . 28
CHAPITER PREMIER. — Notion et éléments de l'infraction.  1. Notion de l'infraction		. 260 . 266 . 266 . 27 . 28 . 28 . 28 . 28

v	^	•
Э	6	h

## TABLE MÉTHODIQUE.

	Nos
III. De la culpabilité civile et pénale	294
IV. De la culpabilité relative aux conséquences du fait	297
Arricus II. — Du dol ou de la résolution criminelle.	
f. Du dol général	298
II. Du doi spécial. De la méchanceté et de la fraude	
III. Caractère de l'intention méchante et du dessein frauduleux .	
IV. Du dol tout à fait spécial	
V. Du dol, en tant qu'il s'applique aux conséquences de l'action.	311
VI. Du dol direct, déterminé et indéterminé	
· ·• · · · · · · · · · · ·	314
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	516
IX. De la présomption du dol	319
Auticus III De la faute.	
Transfer to the depth of the second of the s	52 f
II. Des modalités de la faute	
III. Concours du dol et de la faute.	329
TITRE II. — Des diverses espèces o'infractions.	
CHAPITRE PREMIER. — De la division des infractions par rapport à leur	
gravité.	
I. Des crimes, des délits et des contraventions	<b>332</b>
II. Du principe qui sert de base à la division légale des	
infractions	335
III. Des délits naturels et positifs	537
IV. Délits du droit des gens et délits propres à la cité	
CHAPITER II. — De la division des infractions par rapport à leur ob	jet.
Section première. — Des infractions contre la chose publique et con	iire
les particuliers.	
ar armorpo ar votto	339
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	341
<b>F F</b>	342
Section II. — Der délits politiques et des délits mixtes.	
· · · · · · · · · · · · · · ·	343
II. Caractère des délits politiques	
III. Des délits contre l'ordre politique extérieur	
IV. Des délits contre l'ordre politique intérieur	349
	332
11. Du crime a luguri colon	355
CHAPITRE III De la division des infractions par rapport à leur	
moralité.	
I. Des délits réfléchis ou prémédités et des délits irréfléchis ou	
non prémédités.	357
II De la préméditation suivant la législation française	360

TABLE METHODIQUE 56
N
III. De la préméditation suivant la législation belge
CHAPITEE IV De la division des infractions par rapport à leur
matérialité
Section première. — Des infractions continues.
I. Notions générales
II. Des infractions continues en particulier
III. De quelques infractions qui ne sont pas continues
IV. Des délits d'inaction instantanés et continus
Section II Des infractions collectives.
ARTICLE PREMIER. — Des infractions collectives en général.
1. Notion et division
II. Des diverses espèces d'infractions collectives
ARTICLE II Des infractions collectives par suite de l'unité de but.
I. Première catégorie
II. Seconde catégorie. — Du faux et de l'usage du faux 38
III. De l'exposition et du délaissement d'enfant, de l'arrestation et
de la détention illégales d'une personne
Article III. — Des infractions collectives qui consistent dans une cer-
tuine habitude.
·
1. Notion of enumeration de ces delits
II. Des règles qui concernent les délits d'habitude
Section III. — Des délits de presse
1. Des priviléges accordés à la presse
II. Étoudue des priviléges de la presse
III. Notion et cléments constitutifs des délits de presse 39
IV. Des délits de presse en particulier
v. Des dents de presse improprement dits
Section IV. — Des délits connexes.
I. De la connexité en général
11. Des délits connexes en particulier
Section V Des délits flagrants et réputés flagrants.
I. Notions générales
II. Importance de cette distinction
TITRE III, DE L'INFRACTION CONSOMMÉE ET DE LA TENTATIVE D'INFRACTION,
Chapitre premier. — De l'infraction consommée.
Section première De la consommation des délits en général.
I. Notion du délit consommé
H. De la différence qui sépare les délits par rapport à leur
consommation
III. Importance pratique de la question relative à la consommation
des délits

## TABLE MÉTHODIQUE

				No
Section II. — De la consommation des délits en partic				
I. Du voi et du détournement	•			. 423
II. De la consommation du faux témoignage				. 425
III. De l'empoisonnement				. 428
IV. De la consommation du crime d'incendie				. 429
CHAPITRE II De la tentative d'infraction.				
Notion de la tentative				. 450
Section première. — Des conditions de la tentative.				
ARTICLE PREMIER De la résolution criminelle.				
I. De la résolution criminelle en général				. 431
II. La résolution criminelle doit être déterminée .				. 432
III. La résolution criminelle déterminée doit être con-	stat	ée		. 434
ARTICLE II Des actes extérieurs.				
1. Des actes qui manifestent la résolution criminelle				. 437
II. Des actes préparatoires. Caractère de ces actes.				. 440
III. Des actes préparatoires punissables comme délits	part	licu	liers	
Des actes moraux				
[V. Des actes matériels				. 445
V. Des actes preparatoires punis comme actes de 1				
criminelle				. 446
ARTICLE III Des actes d'exécution.				
I. Des actes d'exécution. Règle générale				. 447
II. Application de la règle au crime de vol				
III. Application de la règle au crime de bigamie.				. 452
Section II Des modalités de la tentative.				
I. Des degrés de la tentative				. 454
II. Comment la tentative peut être suspendue ou m	i. Na Dag	ıuei	. so:	n
effet				. 457
Section III. — Des causes qui excluent la tentative.	-	•	•	
ARTICLE PREMIER. — De la tentative physiquement impossib	le_			
I. L'impossibilité doit être absolue				459
II. Quand l'impossibilité est absolue ou accidentelle				. 461
ARTICLE H. — De la tentative légalement impossible.	•	-	•	
l. Des délits d'inaction		_	_	. 463
II. Des délits d'action				. 464
III. De quelques crimes en particulier		•		. 467
Section IV. — De la tentative punissable.		•	•	
1. Suivant la théorie pénale				<i>£</i> 70
II. De la tentative punissable suivant le Code pénal.				473
III. De la peine applicable à la tentative suivant la thée				
IV. De la peine attachée à la tentative par le Code pe				
V. Observations particulières.				
T. Objetvations particultures	7	•		410

TABLE METHODIQUE. 56	
VI Des eximes dent le tentation mate in auril	
VI. Des crimes dont la tentative reste impunie	_
VII. Des regles de procedure en matière de tentative 48  TITRE IV. — DE LA PARTICIPATION DE PLUSIEURS PERSONNES A LA MÉME	Z
infraction.	
Chapitre premier. — De la participation criminelle en général.	
Section première. — Notion et conditions de la participation	
criminelle.	
1. Notion de la participation criminelle	
II. Conditions de la participation criminelle. Première condition 48	
III. Deuxième condition de la participation criminelle 49	
IV. Troisième condition	
V. Des crimes et des délits qui n'admettent pas de complicité . 49	
Section II De la participation à une tentative d'infraction et	~
de la tentative de participation a un crime ou à un délit.	
I. De la complicité de tentative	8
II. De la tentative de complicité 50	
Section III Des modalités de la participation criminelle.	
1. De la participation précédente et concomitante 50	2
II. De la participation matérielle et morale 50	
III. De la participation principale et accessoire	
IV. Des auteurs et des complices d'un crime ou d'un délit 50	
Charitre II De la participation principale.	
Section première. — Des auteurs materiels.	
I. Des diverses catégories d'auteurs matériels	9
II. Observations particulières	
Section II. — Des auteurs intellectuels	
Auticus premiur. — De la provocation criminelle en général.	
1. Des conditions de la provocation criminelle	į
Il. De la responsabilité pénale du provocateur. Caractère de cette	
responsabilité	}
III. Etendue de la responsabilité du provocateur	i
IV. Du désistement du provocateur	
Anticiall De la provocation individuelle.	
1. Des moyens de provocation. Enumération de ces moyens. 526	3
II. Des moyens de provocation spécifiés par le Code pénal. Des	
dons et promesses	)
III. De l'abus d'autorité ou de pouvoir	
IV. Des menaces	
V. Des machinations ou artifices coupables	
VI. Des moyens de provocation non spécifiés par le Code pénal.	
Du mandat	1
VII. Des conseils	

	1,
VIII. Observations communes au mandat et aux conseils	544
ARTICLE III De la provocation collective.	
I. De la provocation collective, considérée comme acte de parti-	
cipation	545
II. De la provocation collective, punie comme délit particulier .	
III. Des conditions de la provocation collective	549
Chaptere III. — De la participation accessoire ou de la complicité pro-	
prement dite.	
Section première. — De la complicité intellectuelle ou moralc.	
I. Des instructions données	
II. Des autres espèces de complicité morale	554
Section 11. — De la complicité matérielle ou physique.	
1. De la fourniture des instruments du crime	557
II. De la complicité par side ou assistance	559
III. De la complicité par recèlement	562
Chapitre IV. — De la pénalité en matière de participation criminelle.	
Section première De la punition des codélinquants en général.	
Abticle Premiss De l'influence qu'exerce l'impunité d'un des parti-	
cipants sur le sort des autres.	
I. Principe	566
II. Application du principe	568
Asticus II. — De l'influence des circonstances aggravantes, des excuses	
et des circonstances atténuantes sur la peine applicable aux	
codélinquants.	
The state of the s	57 <b>1</b>
II. Des circonstances aggravantes personnelles	573
III. De l'influence des excuses sur la peine des codélinquants	375
IV. De l'influence des circonstances simplement attenuantes	
Section 11 De la peine des complices.	
I. Suivant la théorie pénale	578
II. Suivant la loi helge.	188
	583
IV. Application du principe aux circonstances aggravantes per-	
sonnelles	585
V. Application du principe aux excuses personnelles	589
Section III De l'indivisibilité de la procédure en matière de parti-	
cipalian criminelle.	
I. Principe.	390
	591
CHAPITRE V Des fauteurs d'un crime ou d'un délit.	
I. Notion des fauteurs.	KOQ
11. Des actes par lesquels ou peut favoriser les malfaiteurs	593

	Nos
III. Du recèlement des choses obtenues à l'aide d'un crîme ou	
d'un délit	596
TITRE V DES CIRCONSTANCES QUI EXCLUENT L'INFRACTION,	
CHAPITRE PREMIER. — Des causes de justification en général.	
1. Notion des causes de justification	600
II. Division des causes de justification	602
CHAPITRE II Des causes qui détruisent la criminalité de l'action.	
Section première. — Des actes ordonnés ou autorisés par la loi.	
1. Des actes ordonnés par la loi et commandés par l'autorité.	603
11. Des actes ordonnés par la loi et non commandés par l'autorité	607
III. Des actes commandés par l'autorité et contraires à la loi.	608
IV. De l'obéissance hiérarchique	610
V. Des actes autorisés par la loi et commandés par la nécessité.	614
Section II. — De la légitime défense.	
Article premier. — Conditions de la légitime défense.	
1. Observations générales	616
II. Conditions du droit de défense. Attaque contre les personnes	
III. Attaque menaçant les personnes d'un mai irréparable	621
IV. Attaque actuelle	623
V. Attaque injuste	
VI. Nécessité de repousser la force par la force	
VII. Conditions de l'exercice du droit de défense	
VIII. De la défense illégitime.	629
ABTICLE II Applications du principe de la légitime défense.	
I. La légitimité de la défense est indépendante de la qualité de	
l'agresseur	631
II. De la défense contre une attaque provoquée	632
III. De la défense contre des attentats aux propriétés et aux	
personnes	654
IV. Des cas spécialement prévus par le Code pénal. De la	
violation du domicile pendant la nuit	635
V. Des vols et pillages accompagnés de violences	637
VI. De la présomption applicable aux deux cas indiqués	638
VII. Des cas non spécifiés par le Code pénal	640
Section III Des autres causes qui détruisent la criminalité de	
l'action.	
J. De l'exercice d'un droit	
II. Des voies de fait en général	
III. De quelques voies de fait en particulier	
IV. Du consentement de la partie lésée. Règle générale.	648
V. Exceptions à la règle	650

		Id.
Chapitre III Des causes qui effacent la culpabilité de l'agent.		
Section première. — Des causes qui excluent l'intelligence		
Article premier Du jeune âge et de la surdi-mulité.		
I. De l'age. Observation générale		. 652
II. De l'âge au-dessous de seize ans. Du discernement		. 654
III. Des questions d'âge et de discernement		. 658
IV. De la question de discernement posée au jury		. 660
V. Du résultat de la décision relative au discernement.		
VI. Des infractions auxquelles s'appliquent les dispositions	rei	a-
tives au jeune âge		. 665
VII. De l'âge au dessous de dix-huit ans		. 667
VIII. De la surdi-mutité		. 669
Auticle II. Des perturbations de l'intelligence.		
I. Des maladies mentales. Règles générales		. 672
II. De la manie partielle		. 674
III. De la manie passagère		. 676
IV. De la manie intermittente		. 677
V. Règles de procédure		. 679
VI. Des égarements momentanés de l'esprit. Du sommeil.		. 682
VII. De l'ivresse		. 683
Section II. — Des causes qui suppriment la liberté de l'agent.		
I. De la contrainte		. 688
Il. De la contrainte physique		. 690
III. De la contrainte morale.		. 691
IV. De l'influence de la crainte sur l'imputabilité pénale .		. 694
V. De l'influence de la crainte sur l'imputabilité morale.		. 697
VI. Règles de procédure en matière de contraînte morale.		. 698
VII. De l'influence des autres passions sur l'imputabilité pénu	ile	. 699
Section III De l'ignorance et de l'erreur en matière pénal		
1. Observations préliminaires		. 702
II. De l'ingnorance de la loi pénale		
III. De l'impossibilité de connaître la loi pénale		. 707
IV. De l'ignorance de la sanction pénale		. 710
V. De l'erreur de droit		. 711
VI. De l'erreur de fait		. 713
	PES	e 549
Additions et corrections		e <b>5</b> 59
	_	

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.